

Présentation du forum

De 1999 à 2011, le GAS et l'AJAS ont organisé 6 forums sur des thèmes santé-social. En 2013, l'ANIAS de Neuchâtel s'est jointe à l'organisation des journées de réflexion. Pour le 1^{er} octobre 2015, les trois organisateurs mettent sur pied le deuxième Forum santé-social Arc jurassien.

Le nouveau droit de protection de l'adulte remplace les dispositions relatives au droit de la tutelle, devenu obsolète après cent ans d'application. Cette importante révision permet notamment de répondre à un désir croissant exprimé par la population au cours des dernières décennies: s'autodéterminer, à savoir se prononcer sur ses propres choix de vie.

Le thème sera traité sous l'angle éthique, philosophique et juridique avec une attention toute particulière portée sur des questionnements tels que: «On peut constater l'émergence d'un principe d'autodétermination, qu'est-ce que cela a comme incidence sur nos terrains et comment peut-on mettre en synergie les bonnes pratiques des uns et des autres?»

L'objectif du forum est de mettre en évidence des contradictions sans pour autant tenter de les résoudre. Il doit permettre d'ouvrir des pistes de réflexion et favoriser la confrontation de différentes expériences partagées. Les participants repartiront de cette journée en ayant acquis une conception et une vision de ce qu'est la nouvelle pratique en lien avec ce qui est exigé par la loi, ainsi qu'avec un regard critique et un questionnement relatif à leur position de professionnel.

LIEU	CIP Centre Interrégional de Perfectionnement Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan www.cip-tramelan.ch
INFORMATION	Secrétariat Pro Infirmis, tél. 032 421 98 50 Courriel: secretariatju@proinfirmis.ch
PRIX	Fr. 110.- (repas et apéritif inclus) Pas de remboursement en cas de non-participation.
INSCRIPTION	Par internet www.benevolat-ne.ch Jusqu'au 17 septembre 2015

Forum santé-social Arc jurassien

Association jurassienne pour l'action sociale (AJAS)

Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale (ANIAS)

Groupement d'action sociale du Jura Bernois (GAS)

Au secours ! Je ne veux pas d'aide
Autodétermination, entre utopie et réalité
Regards croisés sur le nouveau droit de protection de l'adulte

Jeudi 1^{er} octobre 2015
CIP, Centre Interrégional de Perfectionnement Tramelan



Programme

08h30	Accueil café – croissants – fruits
09h00	Ouverture du Forum
09h15	Autodétermination, notion éthique et philosophique Denis Müller, professeur honoraire d'éthique, Uni Genève
09h55	De la révision de la loi aux premiers effets Olivier Guillod, professeur ordinaire de droit civil, Uni Neuchâtel, directeur de l'Institut de droit de la santé
10h35	Pause
11h00	Mise en perspective du travail de l'APEA, entre attentes démesurées et réalité du terrain Aude Montandon, juriste, membre extraordinaire APEA
11h40	Le médecin face au choix du patient Dr Grégoire Gremaud, gériatre et spécialiste en soins palliatifs, médecin-chef de Mon Repos, La Neuveville
12h30	Pause de midi
14h00	Première série d'ateliers*
15h00	Deuxième série d'ateliers*
16h00	Synthèse et conclusion de la journée
16h30	Echanges autour d'un apéritif Fin de la journée

*Chaque participant participe à 2 ateliers.

Groupe de préparation

Muriel Christe Marchand	Directrice adjointe, Pro Senectute Arc Jurassien
Carole Friche	Curatrice, Protection des Adultes SSRJU
Etienne Halapi	Suppléant du directeur des soins, Services Psychiatriques Jura bernois - Bienne - Seeland
Laura Lischer	Secrétaire de direction, Pro Infirmis Jura - Neuchâtel
Richard Kolzer	Directeur Pro Infirmis Jura - Neuchâtel
Christine Noirjean	Directrice adjointe, Centrevue
Marie-France Vacheron	Responsable Espace Bénévole Neuchâtel et Jura

Atelier 1	Application des directives anticipées dans le cadre de l'APEA Christian Minger, président APEA Jura
Atelier 2	Signalement et éthique: écarts entre principe et réalité de terrain Denis Müller, professeur honoraire d'éthique, Uni Genève
Atelier 3	Du signalement à la mise en place du mandat, déroulement de la procédure et critères utilisés Marco Lorenzini, assistant social APEA Jura Aude Montandon, juriste, membre extraordinaire APEA
Atelier 4	Avant et après le nouveau droit, regard du terrain Curateur professionnel
Atelier 5	Autodétermination en milieux psychiatriques, mesures et moyens favorisant la qualité de la prise en charge par et pour les équipes d'intervenants Etienne Halapi, suppléant du directeur des soins, Services Psychiatriques Jura bernois - Bienne - Seeland
Atelier 6	Principe d'autodétermination: quels impacts sur le quotidien des soignants dans les services d'aide et de soins à domicile? Isabelle Farine, infirmière clinicienne, NOMAD
Atelier 7	Représentation thérapeutique Dr Grégoire Gremaud, gériatre et spécialiste en soins palliatifs, médecin-chef de Mon Repos, La Neuveville
Atelier 8	« J'ai besoin d'aide mais ... je choisis », pour les personnes en situation de handicap, des prestations pour vivre à domicile malgré tout Annick Michet, coordinatrice de l'accompagnement à domicile de Pro Infirmis Neuchâtel Animation: Caroline Rutz, caricaturiste

Vous trouverez le descriptif complet des ateliers sur notre site www.benevolat-ne.ch